

Lausanne, le 5 novembre 2021

Communiqué de presse

Réformes fiscales : Le PLR salue l'effort fourni par le Canton **Des mesures bienvenues pour les personnes physiques**

Le PLR Vaud a pris connaissance avec satisfaction du contenu de la conférence de presse du conseiller d'État Pascal Broulis concernant les réformes fiscales contenues dans le projet du budget 2022. Ce paquet fiscal engendrera, sous réserve de l'approbation du Parlement, une baisse fiscale de l'ordre de 50 millions de francs qui touchera l'ensemble des contribuables vaudois.

Après la réforme sur la fiscalité des entreprises, le PLR a toujours insisté pour que la baisse fiscale concerne également les personnes physiques. Le projet proposé ce jour par le conseiller d'État Broulis va dans le sens de cet allègement. Il renforcera en outre le pouvoir d'achat des vaudoises et des vaudois dans une période particulièrement difficile et critique. Ces propositions sont également de nature à renforcer la reprise économique.

Les familles ne sont pas négligées avec une augmentation des déductions pour frais de garde de CHF 1'000.-, amenant ainsi la déduction maximale à CHF 10'100.--, ce qui encourage la conciliation de la vie familiale et professionnelle.

Les contribuables modestes verront leur déduction augmentée, ceci afin de neutraliser l'effet de la déduction pour assurance maladie et éviter que ces contribuables ne voient leur fiscalité augmenter.

De plus, la charge de l'imposition de l'outil du travail des entrepreneurs est revue : l'adaptation de l'estimation des titres non cotés est une mesure bienvenue pour la compétitivité du tissu économique vaudois. Cette mesure, qui vise les patrons de PME, atténue l'impact fort sur l'impôt sur la fortune.

Enfin, le canton de Vaud reviendra dans la moyenne intercantonale quant à l'impôt sur le capital de prévoyance en baissant celui-ci d'un tiers à un cinquième. Ceci fait suite notamment à au postulat du député PLR Aurélien Clerc. Cette baisse devrait inciter la population à planifier financièrement sa retraite et de ramener notre canton à un plan attractif.

Le PLR Vaud défendra ces mesures lors de l'étude du budget au Parlement et ne manquera pas de les compléter dans les mois qui suivent avec d'autres propositions. A côté de cela, nous soutenons avec vigueur l'initiative « Davantage de pouvoir d'achat pour la classe moyenne » qui vient d'être lancée par les Jeunes Libéraux-Radicaux Vaudois et la motion Philippe Jobin (UDC), en coordination avec notre députée Florence Gross, sur la baisse du coefficient fiscal de 5 points dès 2023.

Contacts :

Marc-Olivier Buffat, président du PLR Vaud, 079 252 78 20

Florence Bettschart-Narbel, vice-présidente du PLR Vaud, 076 347 08 87

Alexandre Berthoud, vice-président du PLR Vaud, 078 756 10 08

Quentin Racine, vice-président du PLR Vaud, 079 843 26 14

Jean-Daniel Carrard, président du groupe au Grand Conseil, 079 446 35 85

Gérard Mojon, président de la commission des finances, 079 210 38 68

Marc-Olivier Drapel, secrétaire général du PLR Vaud, 079 433 30 63